

Collecte et transport des DEEE contenant des BLI

Objectif et domaine d'application

- Il s'agit de réduire les risques et d'assurer la conformité légale de la manipulation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) pouvant contenir des batteries contenant du lithium (BLI).
- Ces recommandations se limitent aux petits appareils électriques et électroniques relevant des catégories de produits des systèmes de reprise SENS et Swico et concernent la collecte et le transport pour une première transformation, le plus souvent chez un recycleur SENS Swico.

Responsabilité

- Conformément à l'ADR, l'expéditeur des DEEE contenant des BLI, soit essentiellement les commerces et centres de collecte privés et publics, est responsable du respect des dispositions et ce jusqu'au déchargement des produits chez le destinataire
- D'un point de vue juridique, les systèmes de reprise n'assument aucune responsabilité en cas de non-respect des dispositions légales. Ils vérifient toutefois d'eux-mêmes le respect de la législation et des normes fixées dans le contrat auprès des acteurs concernés et fournissent les conseils nécessaires.

Collecte et transport

- En cas de doute, un DEEE doit toujours être considéré comme contenant des BLI.
- Lors de leur collecte, stockage et transport, les DEEE contenant des BLI doivent être préservés des effets de la chaleur et de l'eau ainsi que des risques de compression ou autres dommages physiques (voir les conteneurs recommandés d'un volume max. de 3 m³ et d'une hauteur max. d'1,5 m).
- Les DEEE contenant des BLI doivent être transportés conformément à la disposition spéciale 670 de l'ADR actuel. Leur collecte et leur transport en vrac, par exemple en containers, est donc interdite. Une justification de l'assurance qualité sur le respect des seuils d'exemption ADR/SDR de 333 kg de DEEE par unité de transport est à fournir.
- Les DEEE endommagés qui contiennent manifestement des BLI défectueux (par ex., des téléphones portables gonflés) ainsi que les BLI en vrac doivent être triés et emballés dans les fûts noirs en acier de la collecte de batteries Inobat. Un personnel formé doit être présent sur place pour identifier et reconnaître ce type de BLI. C'est la raison pour laquelle les clients ne sont pas autorisés à remplir les DEEE sans surveillance dans les conteneurs.

Stratégie de collecte Swico

Les appareils Swico sont triés par appareils à écran et autres petits appareils puis collectés exclusivement dans des palettes et des cadres ou autres conteneurs recommandés. Les petits appareils Swico et SENS peuvent être collectés et transportés ensemble dans les conteneurs recommandés. Les appareils Swico ne doivent jamais être collectés ou transportés en vrac, par ex. en container.

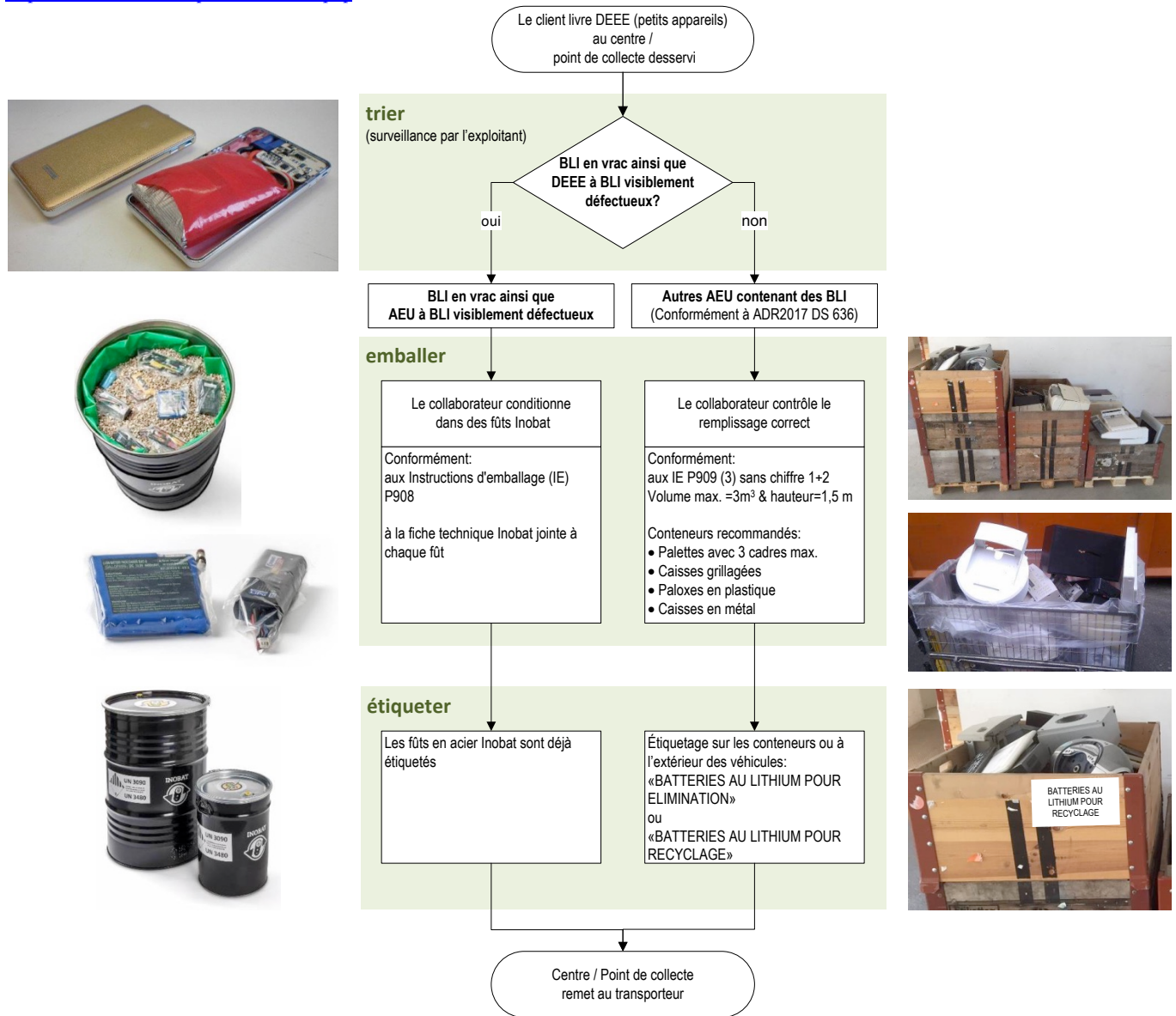
Stratégie de collecte SENS

- (A) **La collecte sans tri** : Tous les petits appareils SENS sont collectés et transportés non triés dans les conteneurs recommandés. On évite ainsi un tri fastidieux et source d'erreurs. Les produits en vrac, par ex. en conteneurs, ne sont pas autorisés.
- (B) **La collecte avec tri des DEEE contenant ou pas de BLI** : Tous les petits appareils SENS sont soit triés, soit contrôlés à la reprise par un personnel formé. Les DEEE contenant des BLI sont collectés et transportés dans les conteneurs recommandés. Les DEEE ne contenant pas de BLI sont collectés et transportés en vrac dans des conteneurs.
- Un justificatif de l'assurance qualité du tri effectué est à fournir.

Validité

Cette fiche technique remplace la version précédente et est valable jusqu'à nouvel ordre. En cas de doute, les prescriptions (ADR/SDR) en vigueur prévalent toujours sur les recommandations de cette fiche technique.

En cas d'urgence, veuillez contacter le service compétent, dont vous trouverez les coordonnées sur:
<http://www.inobat.ch/fr/plz-suche/index.php>



Conteneurs recommandés



Palettes avec 3 cadres max. (avec habillage si nécessaire)



Caissets grillagées (avec habillage si nécessaire)



Paloxes en plastique



Caissets en métal

D'un volume max. de 3 m³ et d'une hauteur max. d'1,5 m, les conteneurs doivent être remplis sans que les DEEE puissent en tomber: il ne faut donc pas dépasser une hauteur de remplissage et prévoir des côtés et un fond suffisamment fermés. Si nécessaire, les conteneurs doivent être habillés par exemple d'un film intérieur indéchirable pour les caissets grillagées ou d'un revêtement de fond pour les palettes en bois.